

*ENSEMBLE,  
AGISSONS POUR UNE GESTION ÉCOLOGIQUE  
DE LA FORÊT*

## Édito

### Plaquettes et granulés, la meilleure solution?

Une technologie qui, dans un souci de verdissage et de bonne conscience environnementale, nous a été présentée comme une manière vertueuse de valoriser les sous-produits de nos forêts et de nos arbres comme les souches, les branches, les brindilles, les écorces ou encore les déchets de scieries ou d'exploitations.

Un mode de chauffage prétendument novateur, fortement encouragé et subventionné par les pouvoirs publics qui le présentent comme une alternative écologique aux énergies fossiles et comme très économique. Un procédé qui dans son utilisation, révèle un tout autre visage.

A contrario de ces affirmations, il se trouve être extrêmement vorace en matière première bois, et ce bien au-delà de la consommation annoncée des fameux déchets de scieries. Il est particulièrement destructeur pour nos forêts et fortement impactant pour la pérennité de nos peuplements feuillus. Quant aux promesses d'économies, elles ne sont qu'illusions pour les usagers, qui ont vu le prix de la tonne de pellets, multiplié par deux en quelques mois. Une industrie victime de son succès, qui pour faire face à une demande exponentielle de plaquettes et de pellets, tant de la part des particuliers, des collectivités que des industriels, fait fi de toutes considérations environnementales et ingurgite tel un ogre affamé, toujours plus d'hectares de bois dans des temps de plus en plus réduits. Au point d'envisager à minima d'ici 2028, le doublement de la capacité de production qui passerait ainsi de 2,4 à 4 millions de tonnes! Une politique orchestrée par des organismes coopératifs prétendument spécialisés dans le reboisement, qui favorise les coupes rases de peuplements feuillus et qui encourage les plantations monoculturelles de résineux. Des entreprises qui ne parlent désormais, plus de gestion forestière ou de gestion sylvicole, mais de gestion de patrimoine financier ou de portefeuille. Une sémantique qui ne doit rien au hasard et qui éclaire sur le regard que les industriels du bois portent sur nos forêts.

Dans ce débat d'idées, SOS Forêt Dordogne, entend porter la parole de nos forêts et lui redonner la place qui est la sienne !

Pour en savoir plus, lisez notre [fiche sur plaquettes et granulés](#).

# Actualités

▪ **Prochaines actions:** nous participerons:

- le 17 septembre à la journée de la forêt à Payzac
- les 23 et 24 septembre à la journée des scieurs à Tursac.

Prochaine représentation de la pièce d'Elisabeth Danjean, L'arbre de vie, au Bugue, le 1<sup>er</sup> octobre.

Toutes les infos figurent sur le [calendrier](#) de notre site: n'hésitez pas à le consulter!

## POURVU QUE RIEN NE CHANGE...

Le 20 juin dernier, une tempête de grêle s'est violemment abattue entre la Roche-Chalais et Grand Brassac. Sur le département, 11 600 hectares de feuillus et 8 500 hectares de résineux ont été impactés. Quelques semaines après, les incendies faisaient rage un peu partout en France. Plus de 60 000 hectares sont partis en flamme, 280 en Dordogne. La quasi totalité concernait des résineux.

Alors que la Gironde assistait au grand brasier, et que plusieurs incendies étaient en cours en Dordogne, le Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs de Dordogne, accompagné du CRPF, conviait, le 11 août, ses adhérents à une réunion d'informations sur les conséquences des effets de la grêle. SOS Forêt Dordogne, curieux des leçons que ces institutions pouvaient tirer des ces évènements dont la normalisation est malheureusement à redouter, s'y est invité.

En réponse à l'épisode du 20 juin, M. Flamand, président du syndicat, s'est voulu manifestement volontaire... et rassurant. En premier lieu, il s'agit d'éviter au maximum des pertes économiques aux propriétaires forestiers en pressant ces derniers à effectuer les travaux d'exploitation et de nettoyage des parcelles le plus rapidement possible. Dans son discours, M. Flamand n'a fait aucun distinguo entre les résineux et les feuillus. Malgré leur capacité de résilience, ces feuillus pourraient bientôt être victimes d'un champignon... dont l'identité n'a put être révélée par aucun des éminents acteurs de la filière pourtant présents dans la salle. Donc, exploitons, exploitons...

Et pour exploiter sans souci, des demandes d'adaptation et de simplification des procédures ont été déposées (éligibilité au plan de relance des parcelles affectées, même si elles ne sont pas assurées; déclassement des parcelles en lande forestière pour réduction d'impôt; accès au crédit impôt pour travaux par entreprises, dont le taux de subvention a été réévalué de 10%). Ces simplifications, qui incitent ainsi à maximiser les travaux - financés par nos impôts-, sont d'ailleurs selon M. Flamand, déjà approuvées par le CRPF, qui a la charge d'autoriser les coupes rases pour les parcelles soumises à plan simple de gestion (propriétés de plus de 25 hectares). Pour les plus petites propriétés, la demande d'autorisation exigée cette fois par la Direction Départementale de Territoire, deviendrait superflue. La DDT, magnanime, aurait approuvé le principe de réaliser les travaux d'exploitation hors procédure. Contactée par nos soins, la DDT a nié tout écart dans le respect de la réglementation... avant d'admettre l'existence de procédures d'urgence. Enfin, quoi de plus opportun qu'une crise pour faire entrer le loup dans la bergerie ? Des pourparlers sont en cours pour s'associer avec les Landes de Gascogne afin de réaliser les travaux de reboisement... Effectivement ça rassure !

Sur le plan des incendies, quelques pistes ont été évoquées, afin de combattre les incendies... pas pour les éviter. Outre la systématisation des pistes DFCI et autres travaux d'élargissements, de demande de moyens accrues en direction des pompiers, la doctrine est toujours à l'enrésinement, au nettoyage des sous-étages, c'est-à-dire à l'assèchement des sols et à la planification incendiaire. Et c'est toujours triste d'écouter les principaux acteurs du secteur expliquer qu'après la destruction totale d'un écosystème que représente une coupe blanche, il est de toute façon impossible de planter autre chose que du résineux!

Finalement, cette réunion n'avait pas grand-chose de rassurant...

## Rencontre avec Germinal Peiro au conseil départemental

Après des mois de demande d'audience, nous avons été reçus le 5 septembre par M. Germinal Peiro, président du Département, entouré de son directeur général des services, de son chef de cabinet et de la responsable du service de l'environnement.

Commençant par une présentation rapide de l'association, nous avons pu échanger sur nos points de vue respectifs sur la politique forestière du département.

Même si M. Peiro nous dit être d'accord avec nos objectifs, son discours reste guidé par des préoccupations économiques, ce qui ne peut qu'être contradictoire, dans de nombreuses situations, avec le souci de préservation de la forêt traditionnelle et de la biodiversité qu'il dit partager avec nous. Lorsqu'il affirme que la forêt continue à s'étendre, nous objectons que les plantations de résineux monospécifiques (qui pour nous ne sont pas des forêts mais des « champs d'arbres ») augmentent au détriment des forêts traditionnelles de feuillus.

Certes, il vante les atouts que représente la forêt Périgourdine en terme d'attraction touristique, de réservoir de biodiversité mais nous lui démontrons que le développement des chaufferies du département (57 à ce jour) entraînera une pression énorme sur la ressource bois et risque de pousser à une exploitation destructrice.

On peut même penser que sa volonté de conserver de belles forêts est en grande partie portée par le souci de conserver l'« attractivité » économique du département.

M. Peiro et son entourage nous ont livré un embryon d'explication de l'origine du chiffre des 50 000 ha de châtaigniers dépérissant dont même la DDT ignore l'origine. Il semblerait qu'il soit issu d'une étude à partir de photos aériennes dont on peut douter de la rigueur scientifique. Comment juger de la nature des arbres dépérissants en se basant sur des photos aériennes ?

Nous avons pu assister au petit jeu des politiques qui se renvoient la balle : le plan de relance, c'est pas nous, c'est l'état, la réglementation des coupes rases, c'est la loi, les dérives du remembrement, c'est l'état, etc.

Mais un certain nombre d'aides départementales existe. Sur cette question, il admet que, même si certaines portent sur des plantations de feuillus, les résineux sont également largement aidés. Il ne semble pas non plus d'accord avec nos critiques des pratiques des coopératives forestières. Il déclare même ne pas connaître le nom d'Alliance Forêt Bois. Il veut nous rassurer en affirmant qu'il va les rencontrer... Ah bon, ce n'est pas déjà fait ?

Sur la protection des espaces naturels sensibles, M. Peiro a beau jeu de se prévaloir d'une bonne gestion, ces espaces ne représentent qu'une part infime du territoire. Nous lui avons d'ailleurs écrit pour que les taxes départementales soient affectées au développement de ces espaces naturels. Espérons pouvoir aborder plus longuement ce sujet lors d'une prochaine rencontre : le Président du département a affirmé qu'il souhaitait nous revoir régulièrement...

Enfin, sur le sujet des incendies et de l'épisode de grêle, nous avons repris l'argument de la meilleure résistance des forêts de feuillus par rapport aux résineux. Il semblerait que les chiffres sur le nombre d'hectares brûlés soient minimisés.

La réunion s'est terminée avec une suggestion du Département pour l'organisation d'assises de la forêt dans les semaines qui viennent. Une idée que nous avons largement plébiscitée !

## Une conférence de presse réussie...

La conférence de presse de notre association SOS Forêt Dordogne a eu lieu le mercredi 7 septembre à 11h à la librairie " Des livres et nous " à Périgueux.

Un franc succès bien au-delà de nos espérances : entre quarante et cinquante personnes étaient présentes parmi lesquelles des élus, des associations, des attachés parlementaires et des citoyens engagés. En cette rentrée de septembre, cette conférence de presse nous a permis de faire le point sur tout ce qui a été réalisé et de rappeler quels sont nos objectifs :

- sensibiliser tous les publics (propriétaires, citoyens, élus, professionnels, ...) sur la nécessité de mieux gérer les forêts
- informer sur les alternatives forestières vertueuses et qui préservent la biodiversité
- les protéger de pratiques sylvicoles nuisibles voire toxiques (coupe rase, labours des sols, enrésinement massif)
- influencer sur les politiques et réglementations forestières locales, régionales ou nationales en proposant des alternatives vertueuses, garantissant la pérennité de nos peuplements traditionnels diversifiés dans le respect des écosystèmes et de la biodiversité
- exercer une veille territoriale, en identifiant les pratiques forestières dommageables et les zones à protéger sur lesquelles il serait possible de faire appliquer une réglementation de protection
- accompagner la création de groupements forestiers citoyens, structures permettant l'achat et la gestion de la forêt
- entretenir des relations collaboratives avec les forestiers engagés dans une pratique professionnelle respectueuse de la forêt



Une partie de notre public attentif...

[Plus d'infos sur notre site.](#)

## SOS Forêt Dordogne se structure...

Après un peu plus d'un an d'existence, il est temps pour nous d'améliorer notre fonctionnement et de mieux impliquer nos adhérents.

Vous êtes nombreux à nous demander comment aider!

Nous souhaitons nous appuyer à l'avenir sur un réseau de **correspondants locaux** disséminés sur le territoire du département.

Nous invitons ceux d'entre vous qui sont intéressés par un tel rôle et qui ne nous l'ont pas encore signalé à prendre contact avec nous à l'adresse [dordogne@sosforetfrance.org](mailto:dordogne@sosforetfrance.org) ou par l'intermédiaire du **formulaire de contact** de notre site.

Nous définirons ensemble plus précisément le rôle et le fonctionnement de ces ambassadeurs de notre association lors d'une réunion le **15 octobre 2022**, de 14 à 16h (lieu à définir).

Nous comptons sur vous!

## Du côté des partenaires

### Le guide forestier de Forêts Sans Âge bientôt publié!

L'équipe de Forêts Sans Âge est ravie de vous annoncer qu'un livre traitant des écosystèmes forestiers du Périgord Vert et de la gestion forestière durable sortira avant les fêtes 2022.

Après un travail de presque deux ans, en collaboration avec une écrivaine et une graphiste, FSA auto-éditera ce livre financé par vos dons. La version actuelle subit une dernière relecture et fait l'objet d'une étude de devis d'impression pour bientôt se retrouver chez vous!

Pour vous tenir informé.es de sa mise en vente, abonnez-vous aux lettres d'information de [Forêts sans âge](#).

## Bon à savoir

En Dordogne, plus de 98 % de nos forêts sont privées.

Pour autant, les propriétaires ne peuvent y faire tout à fait ce qu'ils veulent.

**Canopée** attire notre attention sur l'importance que chacun de nous participe à la **consultation publique sur le schéma régional de gestion sylvicole (SRGS)**.

Ces consultations sont menées successivement dans les différentes régions de France.

Pour la Nouvelle Aquitaine, le projet de SRGS et ses deux annexes vertes sont soumis à l'avis du public du **22 septembre 2022 au 3 novembre 2022 inclus**. Si tous les citoyens se sentent concernés, les règles peuvent changer: une occasion à ne pas manquer!

Alors **PARTICIPEZ!**

Pour nos adhérents et sympathisants en mal d'informations, n'oubliez pas : la **page Facebook** est réactualisée chaque jour et nous vous signalons sur notre site, en bas de la **page d'accueil**, les parutions récentes. De quoi alimenter votre soif de nouvelles de la forêt!

## Nous contacter:

par mail: [dordogne@sosforetfrance.org](mailto:dordogne@sosforetfrance.org)

par l'intermédiaire du site: <https://sosforetdordogne.fr/nous-contacter>

par la page Facebook: <https://www.facebook.com/sosforetdordogne.org/>